

COMPTE RENDU DU CONSEIL DU LUNDI 3 FEVRIER 2020

Présents : Pierre-Louis Fillet, Jean-Louis Gontier, Marie-Odile Baudrier, Françoise Chatelan, Monique Feugier, Gilles Chazot, Pierre Hustache

Excusés : Camille Michel, Emmanuel Drogue.

Finances

Présentation des comptes administratifs pour le budget principal et le budget eau-assainissement.

Compte administratif 2019 Budget Principal

-Recettes réelles de fonctionnement: 224 130€

-Dépenses réelles de fonctionnement: 257 543€

-Recettes d'investissement: 28 667€

-Dépenses d'investissement: 60 868€

-Solde de fonctionnement: 33 413€

-Solde d'investissement: -32 200€

Capacité d'autofinancement nette 19 084€

Fond de roulement: 1 213€

Résultat de clôture: 144 647€

A noter cependant qu'en incluant les restes à réaliser le résultat de clôture se situerait entre 220 000€ et 240 000€ puisqu'il reste beaucoup plus de subventions à percevoir sur des travaux réalisés que de dépenses à engager.

Les dotations sont toujours en baisse, 23 000€ budgétisés, 17 000€ perçus.

Les recettes de fonctionnement sont en baisse, les coupes de bois du printemps et de l'automne n'ayant pas trouvé preneur.

Deux coupes seront proposées en 2020.

Le niveau d'endettement de la commune est historiquement très bas à 17 460€.

Perspectives Investissement 2020

2020 verra la fin de différents aménagements en cours : mur Veyret, aménagement de l'atelier communal pour l'agent technique, installation de la VMC à l'école.

La mise en route des travaux au presbytère (installation d'un poêle à granule et isolation du bâtiment) et la rénovation de l'appartement nord de la mairie.

La réalisation des prestations d'études pour la grange Marcon.

2020 devrait également permettre de commencer de nouvelles opérations dont le choix est néanmoins laissé aux prochaines équipes :

- Travaux de sécurisation de l'Agence postale
- Réfection de la toiture et isolation extérieure de la mairie
- Réfection de la toiture et traitement des façades de l'église ainsi que la réparation de l'horloge.
- L'étude d'extension du cimetière.

Compte administratif 2019 Budget Eau et Assainissement

-Dépenses de fonctionnement: 48 344€

-Recettes de fonctionnement: 83 179€

-Dépenses d'investissement: 118 092€

-Recettes d'investissement: 183 914€

-Solde de fonctionnement: 82 862€

-Solde d'investissement: -20 431€

-Fond de roulement: 100 658€

-Résultat de clôture: 62 432€

Pour le budget eau et assainissement, une fois toutes les dépenses comptabilisées il ne reste que peu de marge pour engager des opérations nouvelles, environ 4 à 5 000€. Risque à terme de se poser la question du tarif de l'eau, car les tarifs actuels ne permettent pas de dégager suffisamment de ressources pour prévoir de futurs gros investissements.

Perspectives 2020

Relancer le département pour la mise en œuvre de l'étude d'un schéma directeur eau potable et de l'opportunité d'engager une étude pour un assainissement collectif aux Janis et au Château.

Ecole

-Réorganisation cantine et NAP

Il y a eu récemment des remontées de parents d'élèves sur le comportement de l'agent d'encadrement et d'animation de la cantine et des NAP.

Afin d'analyser sereinement la situation, des élus de Saint-Julien et de Saint-Martin ont reçu l'agent lors de deux entretiens pour évoquer les soucis rencontrés et trouver des solutions.

Une rencontre est prochainement prévue avec les parents d'élèves et les enseignantes.

Concernant les soucis lors du temps de cantine à Saint-Julien, il ressort que l'espace de restauration est trop petit et trop bruyant. Le couloir de l'école, vestiaire en temps normal devient un lieu d'activité sur le temps du midi ce qui n'est pas adapté. Il est également difficile pour l'agent de gérer seul les enfants lors du temps qui précède le repas.

Des pistes vont être étudiées : améliorer l'acoustique de la salle de restauration, mutualiser avec le personnel de la crèche pour que l'agent ne soit pas seul sur le temps qui précède le repas, créer dans un futur proche une liaison entre l'école et la salle du Fouillet pour que le couloir ne soit plus utilisé avant le repas et que les enfants disposent d'un vrai espace de détente accessible sans passer par l'extérieur.

Concernant les NAP à Saint-Martin un deuxième agent est maintenant présent car une seule personne ne peut pas gérer jusqu'à 30 enfants d'âges aussi différents. Un temps de récréation de 10 minutes a également été instauré avant les NAP.

Bâtiments communaux

-Grange Marcon: la prochaine réunion avec les élus est fixée le mardi 18 février 2020 à 14h00 avec les équipes Rigassi et Verdance.

Voirie et chemins

-Valorisation des sentiers

Un travail est engagé sur la valorisation de sentiers, des routes et de l'itinérance notamment avec le Parc Naturel Régional du Vercors, car à l'échelle du massif la commune Saint-Julien est au cœur du maillage et des difficultés de jonction existent.

Liste des projets : Sentier "Au fil de la Bourne", "Sublimes routes du Vercors" et sentier artistique "Causes aux Balcons".

Concernant le projet "Au fil de la Bourne", il serait intéressant de créer une liaison avec la Balme de Rencurel en aménageant le chemin des Ferrières et en imaginant la création d'une passerelle sur la Bourne.

Eclairage public

-Changement des luminaires dans les hameaux

Des dates d'intervention seront calées pour ce printemps. Trois points seront comme prévu supprimés, deux aux Domarières et un au Château. Le point lumineux à Piache que le SDED souhaitait supprimer est pour le moment maintenu et il sera demandé au SDED de l'installer sur du domaine public car il est actuellement sur une parcelle privée.

-Le SDED a reçu une facture de l'entreprise Bouygues pour des travaux complémentaires non prévus dans le cadre du renforcement du réseau aux Clots, la commune refuse de contribuer au paiement de cette facture car elle n'a pas été prévenue de cette intervention.

-Lampadaire fronton de la mairie pour la restauration de la mosaïque

Les bénévoles participant à l'atelier de restauration de la mosaïque s'inquiètent de la présence du lampadaire actuellement en plein milieu de celle-ci. Des travaux de restauration de la toiture et de la façade de la mairie devant être entrepris, il faudra demander au SDED le moment venu de changer le luminaire et d'en installer un qui libèrera visuellement la mosaïque. La pose de la nouvelle mosaïque est prévue dans le devis de l'entreprise qui réalisera l'isolation des façades.

Questions diverses

-Convention accueil loisirs le mercredi avec la maison de l'Aventure

Après avoir délibéré le conseil municipal autorise Monsieur Le Maire à signer la convention avec la maison de l'Aventure ce qui permettra à des enfants de la commune de pouvoir être accueilli le mercredi si les familles en font la demande. La commune va donc régler le

montant de l'adhésion à la Maison de l'Aventure et contribuera financièrement pour les enfants accueillis selon le QF des familles.

- "Lecture - concert" à la salle des fêtes le samedi 16 mai 2020

Il y aura 5 musiciens et une conteuse, l'entrée sera libre.

-La Ligue de Protection des Oiseaux propose une animation le vendredi 24 avril 2020 à la salle des fêtes.

16h sortie naturaliste autour du village

19h présentation des études LPO sur les oiseaux d'ici et d'ailleurs

20h repas partagé.

21h soirée folk

-Convention exposition de photographies dans les locaux communaux.

Point reporté au prochain conseil.

Fin du conseil à 23h00